Envoyé en préfecture le 23/10/2024 Recu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

ID: 084-218401404-20241018-D_37_2024-DE

République Française

Département du Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VAUGINES

37/2024

Objet : Emprunt pour l'acquisition de 2 appartements

SEANCE VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 18 octobre à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois d'octobre sous la présidence de madame Frédérique Angeletti, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 10 octobre 2024 par courrier électronique

Étaient présents : Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés : Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Jacques LAURELUT

Absents: Amandine HEBREARD

Pierre ALAMELLE a été désigné(e) comme secrétaire de séance

Vu l'avis favorable de la commission finances.

Madame le maire rappelle qu'après analyse financière, il parait opportun d'acquérir les deux appartements situés au-dessus du local d'activité (micro crèche) afin de compléter son parc immobilier et pouvoir proposer ces logements à la location annuelle.

La commune serait alors propriétaire du lot n°1 complet ce qui permettrait de ne pas créer une copropriété.

Pour rappel, l'acquisition des ces deux appartements s'élève à :

- T2

111 335.00€

- T3

215 915.00€

Afin de pouvoir financer l'acquisition de ces deux appartements, la commune de Vaugines souhaite réaliser un emprunt dont voici la proposition de financement suivante (la plus intéressante) :

Banque	Montant emprunt	Durée	Taux fixe	Frais dossier	Montant échéance trimestriel	Coût total emprunt
CREDIT AGRICOLE	230 000.00	20 ans	3.45%	315.00	3 991.95	89 356.00

Après avoir pris connaissance des différentes propositions et des conditions générales des prêts, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de :

Envoyé en préfecture le 23/10/2024 Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

ID: 084-218401404-20241018-D_37_2024-DE

• ACCEPTER le prêt moyen terme d'un montant de 230 000€ sur 20 ans ainsi que les conditions financières du Crédit Agricole ;

ACCEPTER les conditions financières suivantes :

Taux fixe: 3.45%

Périodicité de remboursement : trimestrielle

o Montant échéance : 3 991.95 €

- DEMANDER une période de préfinancement de 24 mois pour déblocages successifs
- AUTORISER Madame le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Le Secrétaire de Séance,

Madame le Maire, Frédérique ANGELETTI